

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50
" " " Six mois. 26.50
" " " Un an. 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois. 15 fr.
La France et l'Etranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
avance. — Tout abonnement continué,
jusqu'à réception d'avis contraire.

BOURSE DE PARIS

15 OCTOBRE

3 0/0.	65 30
4 1/2.	95 05
Emprunts (5 0/0).	104 65
16 OCTOBRE	
(Services gouvernemental)	
3 0/0.	65 40
4 1/2.	95 05
Emprunts (5 0/0).	104 70
(Services particulier du Journal de Roubaix).	
Au moment où nous mettons sous presse nous n'avons pas encore reçu les autres cours dejour	
Actions Banque de France	3860 00
" Société générale	567 00
" Crédit foncier de	
France	920 00
Chemins autrichiens	613 00
Lyon	981 00
Est	535 00
Ouest	605 00
Nord	1180 00
Midi	700 00
Suez	727 00
6 0/0 Péruvien	56 1/4
Actions Banque ottomane (ancienne)	475 00
" Banque ottomane (nouvelle)	000 00
Londres cour	25 20 1/2
Crédit Mobilier	170 00
Turc	27 50

* DÉPÉCHES COMMERCIALES
(Service particulier du Journal de Roubaix.)

New-York, 15 octobre.
Change sur Londres, 4.78 1/2 ; change
sur Paris, 523 3/4
Valeur de l'or, 116 5/8
Café good fair, (la livre) 20 1/2
Cafés good Cargos, (la livre) 21
Marché calme.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 15 octobre.
Cotons : Ventes 12,000 b., Orléans
7 3/8. Upland 7 1/8. Jumel 8.

Hâvre, 15 octobre.
Cotons : Ventes 3,000 b., Surate plus
chers.

New-York, 15 octobre.
Recettes 111,000 b.

Dépêches de MM. Schladkenhaufen et C°
représenté à Roubaix par M. Bultea-Des-
bœufs :

Hâvre, 16 octobre.
Cotons : Ventes 2,800 b. Début ex-
cité, haussant maintenant, marché cal-
me ferme, prix d'hier.

Liverpool, 16 octobre.
Cotons : Ventes 12,000 b. Marché
soutenu.

New-York, 16 octobre.
Cotons : 14 1/4.
Recettes : 138,000 b.

ROUBAIX 16 OCTOBRE 1875.

Bulletin du jour

Une scène de comédie politique vient de se passer au Parlement de Bavière. Le ministère prussophile, qui refuse de se retirer devant la majorité catholique, a trouvé des compères dans les députés du parti libéral-national, parti ainsi nommé parce qu'il n'aime pas la liberté et qu'il travaille pour l'étranger. On discutait la ferme et patriotique adresse

JOURNAL DE ROUBAIX**MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD**

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. 20 ej
Réclames: " 30 ej
Faits divers: " 50 ej
On peut traiter à part pour les abon-
nements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont
reçus à Roubaix, au bureau du journal,
à Lille, chez M. QUARRÉ, librairie, Grande-
Place; à Paris, chez MM. HAYAS, LAVITTE
et C°, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à
l'OPTIQUE DE PUBLICITÉ.

que nos lecteurs connaissent, adresse dans laquelle la majorité demande le renvoi du ministère inféodé à la politique de M. de Bismarck. Un orateur catholique, dans la discussion, a reproché à ce parti libéral-national de viser à faire de l'Allemagne un seul Etat, c'est-à-dire à l'annexion de la Bavière déjà commencée.

Toute l'Europe sait cela, c'est une vérité éclatante comme la lumière qui inonde les rues. Ce parti anti-bavarois, ce parti de l'étranger prussien, a feint alors de s'indigner; un de ses membres a répondre que ce reproche équivaut à une accusation de haute trahison, et il est sorti de la salle avec tous ses amis.

Le président du conseil a pris la parole alors pour déclarer que les ministres quitteraient aussi la salle, s'ils étaient libres de le faire.

Ce n'est pas la salle, mais le ministère qu'il faudrait évacuer. Si la Bavière avait un roi ayant l'intelligence de la situation, ce serait fait depuis longtemps. Une dépêche nous apprend ce matin que l'Adressa a été adoptée par 76 voix contre 73. M. Pretzschner et ses amis vont ils se croire obligés de donner leur démission? L'absorption de la Bavière par la Prusse n'est plus qu'une question de jours, si les catholiques ne reprennent pas le pouvoir pour protéger l'indépendance de leur pays contre les suppôts de l'étranger.

Un incident qui remplit de joie les industriels qui en Allemagne, réclament l'abandon de la politique libre-échangeiste suivie jusqu'ici par le gouvernement impérial, vient de se produire au Congrès des socialistes en chaire réunis à Eisenach. Un membre de cette Assemblée lui proposa d'inviter M. de Bismarck à chercher les moyens de protéger le travail allemand contre la concurrence. En développant sa proposition, l'orateur, un M. Mayer, a affirmé que récemment le chancelier, en travaillant avec l'Empereur, aurait exposé des idées en substance conformes à sa proposition, et que l'Empereur aurait donné l'ordre à son ministre de faire le nécessaire pour exécuter le plan. La communication a produit d'autant plus d'effet que les principaux collaborateurs politiques de M. de Bismarck sont opposés au protectionnisme.

» Son plus grand défaut fut le défaut commun des Assemblées: d'être femme plutôt qu'homme. Son plus grand malheur a été de ne point trouver un homme de génie qui la comprît. Je l'affirme hautement, sans craindre un démenti de l'histoire: si elle avait rencontré cet homme, elle aurait fait avec lui des prodiges. Jamais peut-être, dans un siècle profondément dévoyé, une Assemblée plus favorable comme instrument de bien ne fut élue par un peuple en détresse. Pourquoi le peuple français n'a-t-il point produit cet homme de génie? C'est le secret de la Providence qui les crée. Elle seule peut les donner aux nations dont l'heure de grâce a sonné. Ce qui est certain, c'est que nulle part

aux élections générales. Pour la dignité de l'Assemblée, comme pour l'intérêt public, le vote doit être unanime. Nul soupçon de victoire des révolutionnaires. Rien qui ressemble à la dissolution, dont ils ont fait tant de fracas; plus de mort violente, ou simplement précoce. C'est la fin naturelle et calme d'une carrière parcourue jusqu'au bout, avec des fautes et des erreurs, sans doute, mais non sans honneur et sans fruit pour la France.

» L'Assemblée nationale sera mieux jugée par l'avenir que par les partis contemporains. Elle a trouvé la situation la plus complexe, la plus cruelle et la plus étroite qu'on puisse imaginer; elle a traversé des difficultés sans nombre et de toute nature, touché à mille questions, abordé les tâches les plus ardues, accompli les devoirs les plus douloureux comme les plus ingrats. Si elle est restée au-dessous de quelques-uns, qui donc a le droit d'imputer à crime cette insuffisance? Qui peut lui en faire affront? Qui osera dire cette Assemblée inférieure à la nation qu'elle représente?

» Cet idéal: un roi, fondé de pouvoirs permanents, représentant inviolable de l'autorité, de la tradition et de la vie nationale à travers les siècles; sous cette égide tutélaire, le pays s'administrant lui-même, contrôlant sans cesse l'exercice du pouvoir, et, par ce sérieux contrôle, véritable maître de ses destinées; cet idéal, c'est le diadème de la royauté chrétienne. Pouvoir-il être pour l'Assemblée une gloire plus belle que de le poser sur le front de la France? Y avait-il mission plus claire que de réconcilier, après tant de discordes, le roi et la patrie? Pouvoir-on rêver un gage plus sûr d'avenir pour la puissance et la grande commune que ce rapprochement soiennel proclamé par une Assemblée nationale dans la plénitude de sa liberté?

» L'Assemblée de 1871 y a songé; elle a vivement désiré accomplir cet acte. Au bout de quatre ans d'hésitation, elle a fait autre chose. D'où vient ce mystère?

» Quoi! voilà un peuple sans boussole, remettant son sort sans réserve aux mains de ses représentants, prêt à prendre, entre l'Empire enservi sous ses fatalités et la République perdue par le règne des républicains, tout givernement qu'ils voudront lui donner!

» L'Assemblée s'est trouvée réduite à une collection remarquable d'honnêteté, de dévouement, d'intelligences et de talents réunis, sans se mouvoir d'un mouvement commun, pareils aux rouages épars d'une montre qui attend l'horloger; pour parler un langage plus digne du sujet, c'étaient des disciples sans maître, ou un état-major sans généralité.

» Voilà une Assemblée, investie d'un mandat sans limites, passionnée pour le bien du pays, profondément convaincue que la monarchie est son gouvernement naturel, le seul qui puisse lui rendre la prospérité durable!

» Et ces trois éléments faits pour concourir n'ont pas produit cette restauration si visiblement écrite dans les hommes et dans les choses? Ou fut donc l'obstacle? où l'ennemi? A travers ce conflit d'accusations et d'injures dans lesquelles je ne veux voir, au lieu d'immaculées rancunes, que le désir commun de la restauration et la douleur égale de l'avoird manqué, quelle est la vérité? Je vais essayer de le dire, librement; trois mots, selon moi, suffisent, mais sont nécessaires pour éclairer cette phase obscure de l'histoire française. Il y avait chez le peuple un préjugé, dans l'Assemblée une faiblesse, et chez le roi un point d'honneur.

» Le préjugé populaire était le peur de l'ancien régime et du drapeau blanc.

» Le point d'honneur royal était la fidélité à ce drapeau.

» La faiblesse de l'Assemblée, c'était la souveraineté parlementaire.

» J'écarte les détails. Je n'examine point si l'œuvre de la restauration fut commencée en temps utile, si la lettre du 27 octobre fut bien ou mal comprise, si les négociations ont été conduites de manière à éviter une rupture; je ne nommerai ni centre-droit, ni centre-

gauche, ni aucune des droites, ni comité des neuf, ni aucun des membres de l'Assemblée; laissions les personnes, alors au fond des choses. Je briserai ma plume plutôt de la livrer à de stériles récriminations, et si j'ose tracer quelques lignes sur un sujet aussi délicat que celui de cette helle entreprise déçue, c'est que je crois fermement à la bonne foi de ceux qui l'ont tentée. On a été jusqu'à dire de certains que, tendant un piège, ils voulaient un échec. Sur l'entreprise elle-même on a jeté le mot de comédie. Non! la grande espérance d'octobre 1873 n'a été ni un piège ni une comédie; plus d'une fois j'ai vu des yeux mouillés de larmes à cet ineffaçable souvenir. Je repousse plus vivement encore les odieuses calomnies lancées, contre M. le comte de Chambord. Je l'ai vu, à l'heure de ses nobles angoisses, et, ce n'est point pour lui, inaccessible à ces attaques, c'est pour moi-même, pour la satisfaction intime de ma conscience, que j'aime à croire aux quatre vents du ciel: La lettre du 27 octobre a été dictée par les plus purs sentiments: la crainte de monter en fraude sur le trône, et un amour ardent de la vérité, qui le poussait à déchirer les voiles accumulés sur l'opinion publique, par un document mal conçu et l'absence du seul qui dut faire foi. Le prince a voulu tout l'accomplissement de son devoir royal. Si son regard n'atteignit pas le but, c'est qu'il portait trop haut et non trop bas: voilà pourquoi, si la couronne s'éloigna de son front, l'aurore y reste.

Ceci nettement dit, reste le fait certain et regrettable à jamais.

» L'Assemblée nationale, placée entre le préjugé public et le point d'honneur royal, n'a point su résoudre le problème; disons à sa décharge que ce n'est point elle qui l'a créé, il existait, et ajoutons à son honneur qu'elle n'a pas voulu le trancher violentement, par respect pour le Roi. La justice exige que toutes les faces de la question soient entourées de lumière.

» Oui, à mon sens, le problème existe, c'est-à-dire: il était vrai, d'une part, que la nation subissait l'empire d'un préjugé fatal contre le drapeau blanc. Mille fois à tort, faut-il le répéter sans cesse, la calomnie montrait aux yeux de la crédulité, à travers le prisme de la défiance, les abus renaissants à l'ombre de ses plis antiques. Mais la crédulité est si forte, la calomnie si habile, la défiance si encracnée, que le courant populaire contre l'étendard outragé de la légitimité pure était impossible à refouler de front. D'autre part, le point d'honneur royal était sincère et infrangible aussi; prenant sa source dans les hauteurs d'une ame profondément fidèle aux traditions de ses aieux, presque ombrageuse par scrupule sur le principe monarchique dont elle avait la garde, aucune prière, aucune crainte, aucun désir, aucune ambition ne l'a fait flétrir. De telle sorte que, ni d'un côté, ni de l'autre, pas plus du roi que de la nation, l'Assemblée nationale n'a rien vu sur la route qui lui facilitait son œuvre.

» Elle n'a point voulu trancher le noeud gordien en proclamant la monarchie tricolore. Qu'on ne l'oublie pas! Sans doute, en cela elle n'a obéi qu'au plus strict devoir, car c'eût été pour une folle chance affronter un triple péril: rompre l'hérédité, frapper le roi d'une déchéance injuste autant qu'illegitime, retomber plus tard dans l'ornière des révoltes. Mais si elle avait été révo-

ue.

» Elle n'a point voulu trancher le noeud gordien en proclamant la monarchie tricolore. Qu'on ne l'oublie pas! Sans doute, en cela elle n'a obéi qu'au plus strict devoir, car c'eût été pour une folle chance affronter un triple péril: rompre l'hérédité, frapper le roi d'une déchéance injuste autant qu'illegitime, retomber plus tard dans l'ornière des révoltes. Mais si elle avait été révo-

ue.

» Elle n'a point voulu trancher le noeud gordien en proclamant la monarchie tricolore. Qu'on ne l'oublie pas! Sans doute, en cela elle n'a obéi qu'au plus strict devoir, car c'eût été pour une folle chance affronter un triple péril: rompre l'hérédité, frapper le roi d'une déchéance injuste autant qu'illegitime, retomber plus tard dans l'ornière des révoltes. Mais si elle avait été révo-

ue.

» Elle n'a point voulu trancher le noeud gordien en proclamant la monarchie tricolore. Qu'on ne l'oublie pas! Sans doute, en cela elle n'a obéi qu'au plus strict devoir, car c'eût été pour une folle chance affronter un triple péril: rompre l'hérédité, frapper le roi d'une déchéance injuste autant qu'illegitime, retomber plus tard dans l'ornière des révoltes. Mais si elle avait été révo-

ue.

» Elle n'a point voulu trancher le noeud gordien en proclamant la monarchie tricolore. Qu'on ne l'oublie pas! Sans doute, en cela elle n'a obéi qu'au plus strict devoir, car c'eût été pour une folle chance affronter un triple péril: rompre l'hérédité, frapper le roi d'une déchéance injuste autant qu'illegitime, retomber plus tard dans l'ornière des révoltes. Mais si elle avait été révo-

ue.

» Elle n'a point voulu trancher le noeud gordien en proclamant la monarchie tricolore. Qu'on ne l'oublie pas! Sans doute, en cela elle n'a obéi qu'au plus strict devoir, car c'eût été pour une folle chance affronter un triple péril: rompre l'hérédité, frapper le roi d'une déchéance injuste autant qu'illegitime, retomber plus tard dans l'ornière des révoltes. Mais si elle avait été révo-

ue.

» Elle n'a point voulu trancher le noeud gordien en proclamant la monarchie tricolore. Qu'on ne l'oublie pas! Sans doute, en cela elle n'a obéi qu'au plus strict devoir, car c'eût été pour une folle chance affronter un triple péril: rompre l'hérédité, frapper le roi d'une déchéance injuste autant qu'illegitime, retomber plus tard dans l'ornière des révoltes. Mais si elle avait été révo-

ue.

» Elle n